

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 3ème DIVISION

1- DÉFINITION

Le Championnat de France Individuel 3ème Division permet aux judokas qui ne sont pas intégrés dans le haut niveau de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3ÈME ANNÉE JUNIORS ET SENIORS Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA à l'exception des combattants

participants au Championnat de France 1ère ou 2ème division.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible

Féminines : -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; - 78 kg ; + 78 kg

Masculines : -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; -100kg ; +100kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

3 minutes - Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

A définir en fonction de l'organisateur (la formule sera annoncée en amont).

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS 2ème DIVISION

SAISON SPORTIVE 2023/2024 (DU 01.09.2023 AU 31.08.2024)

1- DÉFINITION

Le championnat de France Cadets 2ème Division permet aux judokas de bon niveau n'ayant pas participé au championnat de France 1ère Division Cadet de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS/CADETTES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux ou départementaux.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de

l'extranet.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg
Masculines : -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90 kg ; + 90 kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes

Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats.

10 - FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

Poules et tableaux sans repêchage

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI